
AMENDEMENT AU BUDGET

1^{er} signataire

Morisod Carole

Signatures des cosignataires

Cosignataires

Dépôt au nom d'un groupe

Les Verts / Cretton Nathalie

Signature du Chef(fe) de groupe



Dépôt au nom d'une commission

Signature du Président

Compte

Fonctionnement

No du compte

029.366.30

Titre / Sous-titre

Chèque famille

Montant au budget

125'000.00

Montant amendé

125'000.00

Justification succincte

Transférer le chèque " rentrée scolaire " en chèque " sport ou culture "

Justification complète

Dès la rentrée scolaire 2019, les communes valaisannes ont mis à disposition gratuitement les fournitures scolaires aux élèves, en accord avec les directives cantonales.

Le chèque « rentrée scolaire », introduit depuis plusieurs années dans notre commune, servait justement à soutenir financièrement les familles pour les achats de matériel scolaire.

Les Verts de Collombey-Muraz estiment aujourd'hui que cet argent pourrait être plus utile à une autre affectation. En effet, seuls 45.5% des bénéficiaires utilisent le chèque « sport ou culture ». Nous pensons que ce nombre n'est pas suffisant. Nous craignons que le coût des inscriptions à une activité extrascolaire reste un frein pour certaines familles.

C'est pourquoi, les Verts de Collombey-Muraz proposent de transférer le montant dédié au chèque « rentrée scolaire » vers le chèque « sport ou culture » afin d'encourager le plus grand nombre d'enfants à faire partie d'une activité sur leur commune, ceci dans un but de santé et de vie sociale renforcées.

Collombey-Muraz, le 1er décembre 2019

Signature du 1^{er} signataire :



AMENDEMENT AU BUDGET

1^{er} signataire

Chervaz Véronique

Signatures des cosignataires

Cosignataires

Dépôt au nom d'un groupe

Parti Socialiste-Centre Gauche / Chervaz Véronique

Signature du Chef(fe) de groupe

Dépôt au nom d'une commission

Signature du Président

Compte

Fonctionnement

No du compte

029.366.30

Titre / Sous-titre

Chèques Famille

Montant au budget

125'000.00

Montant amendé

140'000.00

Justification succincte

Il s'agit d'étendre le chèque fourni pour une affiliation aux jeunes de 16 à 18 ans.

Justification complète

C'est d'abord une aide pour les parents qui ont encore pour la plupart leur jeune à charge. Mais c'est surtout un signal donné en faveur de la jeunesse. Ce chèque peut être un moyen d'intégration des jeunes par la participation à une société sportive ou culturelle.

Collombey-Muraz, le 30 novembre 2019

Signature du 1^{er} signataire :



AMENDEMENT AU BUDGET

1^{er} signataire

Cretton Nathalie

Signatures des cosignataires

Cosignataires

Dépôt au nom d'un groupe

Les Verts / Cretton Nathalie

Signature du Chef(fe) de groupe



Dépôt au nom d'une commission

Signature du Président

Compte

Fonctionnement

No du compte

309.311.00

Titre / Sous-titre

Oeuvres d'art

Montant au budget

40'000.00

Montant amendé

0.00

Justification succincte

Contestation du lieu

Justification complète

Le groupe des Verts regrette que soit imposé, sans concertation préalable, le mur sur lequel une fresque initiée par les "graffeurs" devrait voir le jour. Le mur en question était recouvert d'une belle fresque végétale et naturelle qui a été sacrifiée tout récemment.

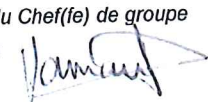
Nous déplorons la précipitation de notre Municipalité, alors même que le budget pour ladite fresque n'a pas obtenu, à ce stade, l'approbation du législatif. Il est à relever, de plus, que d'autres murs, sur notre commune, pourraient être utilisés pour réaliser une fresque sur le thème de l'eau.

Collombey-Muraz, le 1er décembre 2019

Signature du 1^{er} signataire :



AMENDEMENT AU BUDGET

1 ^{er} signataire	Vannay Damien	<i>Signatures des cosignataires</i>
Cosignataires	Choisissez un élément. Choisissez un élément. Choisissez un élément. Choisissez un élément. Choisissez un élément.	
Dépôt au nom d'un groupe	Union Démocratique du Centre / Vannay Damien	<i>Signature du Chef(fe) de groupe</i> 
Dépôt au nom d'une commission	Choisissez un élément.	<i>Signature du Président</i>

Compte	Fonctionnement
No du compte	309 311 00
Titre / Sous-titre	Biens et services / Œuvres d'art
Montant au budget	40'000.00
Montant amendé	0
Justification succincte	

Dépense superfétatoire

Justification complète

Le groupe UDC s'interroge sur la nécessité mais surtout la pertinence d'une telle dépense pour une fresque. En effet, nous aurions largement préféré voir laisser le lierre en place apportant une vision plus naturelle et écologique plutôt qu'une peinture qui se dégradera au rythme des passages de l'AOMC et des gazs d'échappement des véhicules attendant impatiemment au feu rouge la mise sous terre dudit AOMC. Le groupe UDC vous propose donc d'économiser cette somme à des fins nettement plus utiles et durables.

Collombey-Muraz, le 2 décembre 2019

Signature du 1^{er} signataire :



AMENDEMENT AU BUDGET

1^{er} signataire

Birbaum Thomas

Signatures des cosignataires

Cosignataires

Dépôt au nom d'un groupe

Parti Libéral Radical / Birbaum Thomas

Signature du Chef(fe) de groupe

Dépôt au nom d'une commission

Signature du Président

Compte	Fonctionnement
No du compte	309.318
Titre / Sous-titre	(nouvelle rubrique) Frais d'études
Montant au budget	0.00
Montant amendé	30'000

Justification succincte

Un montant de 30'000 CHF pour un espace de rencontre intergénérationnel et interculturel permet d'étudier la faisabilité d'un tel espace sur notre commune, son besoin pour la population, les coûts y afférant et le type d'espace nécessaire.

Justification complète

Dans une commune vivant un fort va-et-vient de la population, un espace de rencontre intergénérationnel et interculturel constitue un espace primordial pour le vivre-ensemble sur notre commune. Il permet à de nouveaux arrivants de faire connaissance via un lieu physique avec les habitants déjà présent sur notre commune, enrichissant mutuellement leur réseau et leurs compétences et partageant des passions communes. Pour encourager cet esprit de vivre-ensemble, un espace de rencontre est nécessaire, sinon indispensable, pour lutter contre cet esprit de « cité dortoir » qui risque de s'installer sur notre commune.

Collombey-Muraz, le 1er décembre 2019

Signature du 1^{er} signataire :

AMENDEMENT AU BUDGET

1^{er} signataire

Schmid Daniel

Cosignataires

Signatures des cosignataires



Dépôt au nom d'un groupe

Parti Socialiste-Centre Gauche / Chervaz

Signature du Chef(fe) de groupe

Véronique

Dépôt au nom d'une commission

Signature du Président

Compte

Fonctionnement

No du compte

320.318.34

Titre / Sous-titre

Prestation de communication

Montant au budget

30'000.00

Montant amendé

15'000.00

Justification succincte

La communication est un aspect important, mais une meilleure rationalisation est demandée.

Justification complète

Nous constatons qu'en deux ans, les frais sont passés de 1500.- à 55000.-. Nous sommes conscients que la communication pour une commune de cette importance est primordiale. Toutefois, nous avons un site internet performant, un compte Twitter, un compte Instagram... et des conseillers municipaux et un secrétaire communal qui communiquent. La communication doit être envisagée de façon plus globale et des économies sur ce poste peuvent être réalisées.

Collombey-Muraz, le 30 novembre 2019

Signature du 1^{er} signataire :

AMENDEMENT AU BUDGET

1^{er} signataire

Sotillo José



Signatures des cosignataires

Cosignataires

Choisissez un élément.
Choisissez un élément.
Choisissez un élément.
Choisissez un élément.
Choisissez un élément.



Signature du Chef(fe) de groupe

Dépôt au nom d'un groupe

Parti Démocrate Chrétien / Gollut Emmanuel

Dépôt au nom d'une commission

Choisissez un élément.

Signature du Président

Compte

Fonctionnement

No du compte

651.363.30

Titre / Sous-titre

Bus urbain

Montant au budget

982'800.00

Montant amendé

1'067'800.00

Justification succincte

Promotion des transports urbains " Mobi Chablais "

Justification complète

Notre région est engorgée par le trafic routier. Ceci se vérifie malheureusement au quotidien. Afin de promouvoir et stimuler les transports publics régionaux et faciliter leur utilisation, le PDC demande, pour tous les habitants de la commune de Collombey-Muraz, la gratuité des transports publics Mobi Chablais. Ainsi, toute notre population pourra profiter d'une alternative concrète et gratuite à la voiture. Cette proposition encouragera également les jeunes qui n'ont pas encore le permis à utiliser Mobi Chablais et, surtout, celle-ci les encouragera à garder cette habitude sur le long terme. Enfin, cette gratuité incitera nos aînés à utiliser les transports publics en leur simplifiant au maximum la problématique des titres de transport. Quant au chiffre de 85'000 frs ajouté à la somme budgetisée, il découle de la clé de répartition des 360'000 frs de billetterie (un peu moins de 25 % de ce chiffre pour notre commune) , somme calculée de manière optimiste.

Collombey-Muraz, le 2 décembre 2019

Signature du 1^{er} signataire :



AMENDEMENT AU BUDGET

1^{er} signataire

Birbaum Thomas

Signatures des cosignataires

Cosignataires

Dépôt au nom d'un groupe

Parti Libéral Radical / Birbaum Thomas

Signature du Chef(fe) de groupe

Dépôt au nom d'une commission

Signature du Président

Compte	Fonctionnement
No du compte	690.366.36
Titre / Sous-titre	Promotion abonnements bus
Montant au budget	0.00
Montant amendé	30'000.00

Justification succincte

Compte tenu des moyens dépensés par la commune pour mettre en place ce système de bus, il nous faut une politique d'encouragement au niveau local, pour que notre population prenne ses bus. Le montant amendé pourra servir à la commune pour mener tous types d'actions visant à augmenter la fréquentation de ces bus par la population de Collombey-Muraz.

Justification complète

La mise en place du service Mobichablais au complet est terminée. Ce nouveau système de bus est un changement de paradigme total pour les transports publics dans notre région. Il faut agir de manière proactive pour encourager notre population à utiliser ses transports, sinon il y a risque que ceux-ci roulent à vide et ne trouvent pas leur public. Compte tenu des moyens dépensés par la commune pour mettre en place ce système de bus, il nous faut une politique d'encouragement au niveau local, pour notre population. Le montant amendé pourra servir pour par exemple un subventionnement des billets (rabais sur les billets ou journée gratuite) ou une communication autour de l'utilisation de ces bus (formation pour l'usage sur smartphone, flyer,...).

Collombey-Muraz, le 1er décembre 2019

Signature du 1^{er} signataire :

AMENDEMENT AU BUDGET

1^{er} signataire

Birbaum Thomas

Signatures des cosignataires

Cosignataires

Dépôt au nom d'un groupe

Parti Libéral Radical / Birbaum Thomas

Signature du Chef(fe) de groupe

Dépôt au nom d'une commission

Signature du Président

Compte

Fonctionnement

No du compte

900.400.00

Titre / Sous-titre

Revenu des personnes physiques

Montant au budget

15'300'000.00

Montant amendé

14'886'486

Justification succincte

La commune a enchaîné les résultats positifs ces dernières années. Nos comptes nous permettent une légère baisse d'impôt pour notre population. En baissant le coefficient d'impôt à 1.2 et baissant l'indexation à 160%, nous alignerons la fiscalité des personnes physiques sur celle de la ville voisine de Monthey avec le même coefficient d'impôt et la même indexation.

Justification complète

Nous vivons une situation financière très favorable sur notre commune. Les recettes fiscales croissent et les charges financières sont maîtrisées. Ces recettes fiscales, en constante augmentation suite à l'augmentation de contribuables, nous permettent d'envisager avec sérénité les prochaines années. Il est temps de récompenser la population de cette bonne gestion financière par une baisse d'impôt légère.

La RFFA n'entrera pas en vigueur avant 2021, ainsi la baisse prévue dans le budget (410'000.-) peut être utilisée pour baisser l'impôt des personnes physiques (413'514.-)

De plus cette baisse nous permettra de s'aligner sur la fiscalité de la ville voisine, avec laquelle nous avons déjà plusieurs collaborations.

Collombey-Muraz, le 2 décembre 2019

Signature du 1^{er} signataire :